

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Floréal, an VII.



*Cérémonie de l'installation du nouveau prince de Moldavie. — Prise de plusieurs villes rebelles du ci-devant royaume de Naples. — Séquestre mis à Naples sur les propriétés appartenant à l'empereur et à ses sujets. — Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée d'Italie. — Sortie de l'escadre espagnole de Cadix. — Nouvelles diverses.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 15 germinal.*

Le général anglais Koehler, qui se trouve ici depuis quelques jours, a amené avec lui quatre officiers & un dessinateur de la même nation, qui doivent entrer au service de la Porte : on en attend un plus grand nombre qui doivent arriver par mer avec un détachement d'artillerie légère.

Ces jours derniers, M. le baron d'Herbert, intendant impérial, dont le palais a été réduit en cendres par le terrible incendie du 23 ventôse, s'est transporté au ci-devant palais de Venise. M. Spencer Smith, son gendre, a pris aussi son logement dans le même palais.

La cérémonie de l'installation du nouveau prince de Moldavie Ypsilanty, a eu lieu le 13 de ce mois : cette cérémonie consiste dans une audience que le nouveau prince a du grand-seigneur, à peu-près avec les formalités usitées pour les audiences des ministres européens. L'audience est précédée d'un dîner auquel le prince assiste, d'un diner, & des autres formalités d'usage. Mais les princes de Moldavie & de Valachie sont, de plus, revêtus d'un énorme casque à plumes, de la même forme que ceux que portent les colonels des janissaires, & nommés la roucca, & d'une pélicie magnifique nommée kapanizza. Lorsqu'il sort du sérail, à son cortège particulier se joignent deux asséquis (gardes de l'intérieur), quatre peiks (autres gardes de l'intérieur), & deux chiaoux ou huissiers, tous musulmans, & qui marchent à pied devant le prince ; lequel est obligé de leur faire un sort, car avilis, en quelque sorte, par cette fonction, ils ne peuvent plus continuer les leurs.

## ITALIE.

*Naples, le 28 germinal.*

Les Anglais croisent toujours sur nos parages avec une flotte de quatre vaisseaux de guerre, deux frégates & deux cutters. Ils ont tenté de faire une descente pour soulever les mécontents, mais leurs projets n'ont pas réussi. On est persuadé qu'ils ont ici de nombreux espions, qui les informent de tout ce qui s'y passe.

Le 26 de ce mois, à midi, le feu a pris à Castellamare. Il a été mis à des monceaux de fagots près d'un four à chaux, voisin du chantier de la marine, par le moyen d'une traînée de poudre artistement arrangée. Les personnes sur lesquelles on avoit des doutes, comme vouées au ministère anglais, ont pris la fuite. Aussi-tôt la cavalerie française en garnison dans cette ville, & la garde nationale craignant que ce ne fut

le prélude de quelque surprise, se sont rangées en bataille, & n'ont pas quitté les armes que l'incendie n'ait été terminé ; il a duré quatre heures ; heureusement le vent ne souffloit pas, le ciel étoit beau, & le calme le plus profond n'a pas permis à la flamme qui s'élevoit à une hauteur prodigieuse, de quitter la forme pyramidale. La moindre étincelle eut infailliblement brûlé le chantier de la marine, où sont en construction une vingtaine de barques canonnières, ou bâtimens marchands.

La nouvelle de la prise de Brindes a attiré les royalistes napolitains. Déjà, par des bruits alarmans, ils excitoient le peuple à la révolte. Tout-à-coup on apprend que les Français, embarqués sur un grand nombre de vaisseaux de transport, & escortés par le vaisseau le *Généreux*, ont opéré un débarquement, & que, malgré la résistance des Brindisais & des rebelles, ils se sont rendus maîtres de la ville. On dit que le citoyen Joille, capitaine du vaisseau, a été tué dans l'action. Si cela est, la France perd un brave officier. Ce qui est certain, c'est que le *Généreux* est très-endommagé.

Nous apprenons aussi, d'un autre côté, la défaite des rebelles d'Andria, & des lieux qui avoisinent cette ville. Les insurgés y étoient au nombre de onze mille, avec deux pièces de canon : dans chaque rue de la ville ils avoient élevé un autel sur lequel étoient placés un immense crucifix, & le portrait de l'ancien roi de Naples. Les républicains s'étant avancés dans la nuit, attaquèrent les rebelles à la pointe du jour. Le général Boursier, qui commandoit la colonne, se mit lui-même à la tête des siens, & fondit sur les ennemis, malgré le feu continuel qu'ils faisoient ; le terrain fut disputé avec acharnement & chaque pas étoit marqué par une action d'éclat ; enfin les deux canons des rebelles, leurs drapeaux & leurs bagages, tombèrent au pouvoir des Français, Andria fut totalement saccagée après cette victoire ; on y mit ensuite le feu, & la ville brûloit encore au départ du courrier. Plusieurs villages des environs ont été également réduits en cendres.

Tandis que ces divers événemens ont lieu dans les provinces, on s'occupe ici d'augmenter notre force militaire. La garde nationale s'organise ; elle est divisée en trois légions qui formeront en tout 6000 hommes.

En conséquence de la déclaration de guerre faite par la république française à l'empereur & au grand-duc de Toscane, un arrêté du gouvernement provisoire a séquestré, au nom de la république française, toutes les propriétés situées sur le territoire napolitain, appartenant à l'empereur, à ses sujets & à tout négociant trafiquant sous sa pro-

fection. Le même séquestre a eu lieu pour tous les biens appartenans au grand-duc de Toscane. Tout citoyen est tenu de déclarer les bâtimens, les marchandises, & les établissemens compris dans ces dispositions, & de faire cette déclaration aux agens français.

Le commissaire Faypoult vient de partir; l'on ignore sa destination: le citoyen Bodard le remplace dans ses fonctions.

La commission a nommé une agence centrale, chargée spécialement des propriétés réservées & concédées à la république française; elle est composée de trois membres & d'un secrétaire-général.

*Venise, le 5 Floréal.*

La seconde colonne de troupes russes est arrivée à Vérone le 3; elle est, comme la première, d'environ 8 mille hommes.

On ne sait rien de positif sur les mouvemens des armées. Le bruit court que le général Suwarow a détaché un gros corps de troupes sur la rive droite du Pô pour inquiéter les français en Toscane. On parle aussi de diverses entreprises faites par le général Wuckasowich, aux environs de Bergame; & l'on ajoute que le général Bellegarde doit attaquer les français dans le pays des Grisons & de la Valteline.

*Turin, le 12 Foréal.*

Le citoyen Musset, commissaire politique & civil du gouvernement français en Piémont, continue à s'occuper de l'organisation de ce pays. Il vient d'arrêter qu'il seroit mis à la disposition de chaque administration de département un fond de 1500 fr. par mois pour soulager les indigens. Quant au département de l'Eridan, ce fond est provisoirement fixé à 3 mille livres.

Il a supprimé les directions centrales de finances, établies dans les chefs-lieux des ci-devant provinces; il conserve cependant les commissaires près lesdites directions, jusqu'à ce que les municipalités de canton soient organisées & en activité, afin qu'ils surveillent & activent le recouvrement des impôts dans les ci-devant provinces.

Il a formé une administration des biens nationaux.

Il a renouvelé pour l'année courante les impositions portées par l'édit de l'ancien gouvernement, du 31 mars 1798 (v. st.): il s'agit particulièrement d'une augmentation de l'imposition foncière, qui, depuis le commencement de la guerre se renouveloit tous les ans.

Il a maintenu provisoirement les loix & réglemens anciens pour les gabelles.

Il vient encore de former, dans quelques chefs-lieux des ci-devant provinces, une commission composée de sept membres, chargée de régler les indemnités dues aux patriotes par ceux qui ont exercé contre eux des actes arbitraires.

Il vient de publier une proclamation adressée aux Piémontais, dans laquelle il s'exprime en ces termes:

« Votre liberté, piémontais, ne court point de danger: liée à celle des républicains français, elle est impérissable, éternelle comme son principe, et tous les efforts du despotisme ne peuvent l'anéantir ».

*Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée d'Italie, le 13 floréal.*

Notre armée ayant quitté l'Oglio pour se porter sur l'Adda, ce fut Schérer qui fit faire le mouvement & établit la ligne de défense.

Le 5, Moreau reçut un ordre du directoire, qui lui

apportoit la nouvelle de sa promotion au commandement en chef; il n'eut pas le temps de changer toutes les dispositions de son prédécesseur, & le lendemain 6, l'ennemi avoit déjà passé l'Adda sur deux points différens. Il fallut donc se défendre dans l'ordre de bataille établi. L'acharnement fut égal de part & d'autre. A midi, on avoit encore l'espoir de forcer l'ennemi à repasser la rivière: si la division Victor, qu'on avoit placée trop loin, avoit pu arriver deux heures plutôt, l'ennemi repassoit l'Adda, & on lui faisoit 2,000 prisonniers. Cette division arriva cependant encore assez à propos pour prendre 3,680 grenadiers hongrois. La nuit mit fin au combat, & nous nous retirâmes dans le meilleur ordre sur Pavie. Cette retraite nous enleva Milan, qui fut évacué le 6 pendant tout le jour & toute la nuit. Le 7 à midi l'ennemi y entra.

Notre armée a aujourd'hui à combattre contre soixante-dix mille hommes, dont elle arrête les progrès, grâce à l'expérience & à l'habileté de son chef. Si nos renforts arrivent, nous prouverons à l'ennemi qu'il ne doit ses avantages qu'à la grande supériorité du nombre.

Le quartier-général est aujourd'hui à Novace; il paroît que notre armée va se porter sur Gènes, afin d'appuyer sa droite aux divisions qui sont allées en Toscane au-devant de l'armée de ligne.

**A L L E M A G N E.**

*Francfort, le 14 Floréal.*

Il paroît que le corps du général Sziarray s'est tout-à-fait séparé de l'armée de l'archiduc Charles, pour observer les mouvemens de l'armée française entre Mannheim & Lindau. Il est stationné à Pfortzheim, & a reçu plusieurs renforts de la Haute-Suabe; ses avant-postes vont jusqu'à Brelten, et ses patrouilles depuis Bruchsal jusqu'à Sinzheim.

Il ne s'est rien passé d'important depuis le 24 germinal jusqu'au 5 floréal, sur les points de Feldkirch, de Schaffhouse & de Petershausen sur le lac de Constance.

L'éléveur bavaro-palatin fait lever trois mille hommes, & porte toute son attention sur le militaire, dont l'uniforme, qui étoit blanc jusqu'à ce jour, sera bleu désormais; il sera mis sur le pied prussien.

L'auditeur-général Cavan a été arrêté à Berlin; il est accusé d'avoir diverté la plus grande partie d'une somme de soixante mille écus, que le défunt roi lui avoit confiée pour payer les dettes du prince de Holstein-Beck.

**REPUBLIQUE HELVETIQUE.**

*Lausanne, le 16 Floréal.*

Hier, un bataillon de troupes françaises et un détachement du 9<sup>e</sup> régiment de hussards, qui étoient arrivés depuis peu de jours dans cette ville, sont partis précipitamment pour le Valais, où des mouvemens insurrectionnels viennent encore de se manifester. Aujourd'hui, trois compagnies arrivées hier au soir, se portent à la même destination.

A peine l'emprunt décrié par notre gouvernement a-t-il été connu, qu'on a offert de Bâle à Genève près d'un demi-milli n de livres. Necker sur-tout a donné une très-forte somme.

Le général Loison a transporté son quartier-général de Zernez dans l'Engadine, à Tyrano dans la Valteline.

On est persuadé en Suisse que l'atrocité commise par les Autrichiens sur les ministres français a été suggérée par les Anglais, pour empêcher que l'empereur ne pût plus faire de traité de paix séparée avec nous, & le mettre dans la dépendance absolue du gouvernement anglais.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bordeaux, le 16 floréal.*

Toute la colonne mobile de notre cité a été sur pied la nuit dernière ; on a arrêté plusieurs jeunes gens qui ne s'étoient pas fait inscrire sur le rôle des conscrits , ainsi que quelques déserteurs de la première classe de la conscription.

*Strasbourg, le 19 floréal.*

On a entendu ici hier une forte canonnade entre nos troupes & les Autrichiens sur la rive droite du Rhin , elle n'a eu aucun résultat ; on est rentré des deux côtés dans les positions respectives. Nos avant-postes ont pénétré jusqu'à Oberkirch & Gengenbach.

Le général Saint-Cyr se trouve encore ici ; on dit qu'il a été suspendu de son commandement par le général en chef. Cependant on assure qu'il a envoyé ses réclamations au gouvernement , qui statuera ultérieurement.

Les lettres de Mannheim portent que tout est tranquille en ce moment dans ces contrées. Un nombreux corps de troupes françaises est posté dans le camp retranché en avant de la ville ; les avant-postes sont établis en avant de Heidelberg & de Schwetzingen , & à un quart de lieue de Weinheim. Les avant-postes autrichiens sont établis à Weinheim , Neckargemund & Wissloch. Les Autrichiens ont beaucoup de troupes à Bruchsal , où se trouve le quartier-général du général Kospoth , qui commande ce corps d'armée.

*Verdun, le 20 floréal.*

L'administration municipale de cette commune , dans une proclamation à ses concitoyens , a peint avec tant d'énergie l'horreur que doivent inspirer nos ennemis , que soudain le cri *aux armes* a retenti de toutes parts dans nos murs. Tous les citoyens s'empressent à venir déposer leur offrande civique sur l'autel de la patrie , & déjà les sommes reçues nous donnent l'espoir d'équiper nos conscrits sans toucher aux contributions ordinaires.

*Paris, le 22 floréal.*

La nouvelle s'est répandue ce soir dans le conseil des cinq cents , que l'armée de Macdonald a fait sa jonction avec celle de Moreau.

— Le directoire exécutif reçoit de toutes parts des adresses que l'indignation dicte aux autorités constituées de la république , dès qu'elles apprennent le meurtre de Rastadt. Ces adresses ne respirent que la vengeance.

Le même esprit anime par-tout la jeunesse que la voix de la patrie appelle à exercer , au nom de tous , cette vengeance qui doit être prompte & terrible , & bientôt l'ennemi éprouvera ce que peut l'indignation d'un grand peuple outragé. Il est malheureux que cette brave jeunesse , cette réserve brillante qui devoit se croire vouée à de plus hautes destinées , n'ait à combattre aujourd'hui que des assassins.

*( Extrait du Rédacteur ).*

— On assure que quelques ambassadeurs des républiques & même des rois alliés , ont remis au ministre des relations extérieures , une déclaration contre l'assassinat de nos ministres.

— On a remarqué que le ministre de Hanovre à Rastadt est un de ceux qui a montré le plus d'indignation après l'horrible attentat du 9 floréal : c'est chez lui que la femme et les filles de Jean Debry ont passé la nuit du 9 au 10. Il a aussi signé le lendemain la déclaration énergique du corps diplomatique contre l'assassinat de nos plénipotentiaires.

— Le citoyen Ducrottoy , capitaine de grenadiers à la neuvième demi-brigade d'infanterie de ligne , a été nommé par arrêté du directoire exécutif , du 13 de ce mois , adjudant de la place de Paris.

— Le citoyen J. J. Sengé , prévenu d'enrôler des conscrits dans les charrois de l'artillerie , a été conduit , le 18 de ce mois , à l'Abbaye.

— Tout Paris retentit d'une catastrophe qui a eu lieu avant-hier dans une maison de la Chaussée-d'Antin. Un jeune homme jouoit avec sa jeune épouse ; il tenoit un pistolet qu'il étoit sûr de n'avoir point chargé ; il ajuste , en badinant , & menace sa femme : le coup part , & elle tombe morte à l'instant. Un domestique accourt ; malheureux ! s'écrie l'époux infortuné , qui a chargé cette arme ? Le domestique est forcé de convenir que c'est lui : à l'instant son maître lâche le second coup & l'étend à ses pieds. Après ce double meurtre , il recharge le pistolet & se brûle la cervelle.

— Des lettres de Cadix annoncent qu'une tempête ayant dispersé la flotte anglaise , la flotte espagnole , forte de dix-neuf vaisseaux de ligne , est sortie le 1<sup>er</sup> floréal.

Il paroît certain que la cour de Madrid avoit déjà expédié les ordres les plus positifs pour le prompt armement de ses forces navales.

On assure même que le directoire a reçu , par des lettres postérieures , la nouvelle que la flotte espagnole , à peine sortie de Cadix , avoit joint la flotte française , & que les deux escadres combinées étoient fortes de soixante voiles de guerre.

— Les rapports varient beaucoup à Londres sur les forces navales sorties de Brest. Les uns les portent à 22 vaisseaux de ligne et les autres les réduisent à 17. Pour nous , dit le *Morning-Post* , nous les estimons de 18 à 19 , outre huit frégates.

— Le ministre de l'intérieur a établi des commissions d'ingénieurs , chargées de l'examen des différens projets dont la navigation intérieure est susceptible. Les bons citoyens ont applaudi à cette disposition , qui prépare & qui tiendra prêt pour la paix à venir , un des plus grands avantages qu'on s'en promet. Nous apprenons par une affiche de l'administration du département du Léman , que l'une de ces commissions , séante à Genève , est en pleine activité. Nous sommes aussi informés , par notre correspondance particulière , que ces opérations réunissent tous les vœux & sont déjà l'objet de l'attention publique dans ce département & dans les départemens voisins. La jonction des deux mers , poussée dans l'intérieur de l'Europe , nous promet , ainsi qu'à nos alliés les Helvétiens , des rapports commerciaux d'une nouvelle étendue. Les peuples libres auront une énergie commerciale , rivale de leur énergie guerrière. L'agent du directoire est le citoyen Boissel , connu par ses connoissances hydrauliques & son amour pour les arts.

— Le 13 floréal , en vertu d'un arrêté du bureau central de Lyon , on a cerné plusieurs hôtels garnis de cette commune. Il en est résulté quelques arrestations.

Le même jour , un détachement de la force armée s'est présenté à l'arrivée des diligences avec un membre du bureau central , pour reconnoître & visiter les papiers des étrangers.

— Le citoyen Laffont , second lieutenant à bord du corsaire *Hypolite* , de Nantes , capitaine Douillard , est parvenu , par sa présence d'esprit & son grand courage , à reprendre & conduire à Saint-Sébastien la prise anglaise *le Christopher* , dont le capitaine a perdu la vie de la main du citoyen Laffont , au moment où il alloit lui ravir la

sienne. Ce bâtiment, confié à la direction du citoyen Laffont, lui avoit été enlevé par la trahison d'un des siens, nommé Marc Connona.

— Les brigands qui ont dernièrement arrêté la diligence de Marseille ont pris 36,000 fr. à la république.

— Quinze cents des autrichiens faits prisonniers le 12 de ce mois à l'affaire de Lucisteig, sont arrivés le 14 à Saint-Gall; un pareil nombre étoit attendu pour le lendemain.

— Les rebelles du ci-devant canton de Schwitz sont soumis; nos troupes sont entrées à Schwitz le 12 de ce mois; & les chefs des insurgens ont été livrés. Un corps de troupes est en marche contre ceux d'Uni, & un autre a pénétré dans le Valais, pour soumettre les rebelles de ces contrées. Le reste de l'Helvétie est maintenant tranquille.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Addition à la séance du 21.

Après l'adoption de la résolution que nous avons fait connoître, Curé a jetté quelques fleurs sur la tombe de Bonnier. Membre de la cour-des-aides de Montpellier, il y débuta à l'âge de 22 ans, comme les Dupaty & les Servant. Il portoit la parole aux états-généraux du ci-devant Languedoc, avec une énergie & une liberté dignes des beaux jours de la révolution. En 1788 & 1789, c'est lui qui tenoit la plume. Pendant tout le cours de la révolution, il ne s'écarta jamais de la ligne du patriotisme le plus sage comme le plus éclairé. Il est malheureux pour la chose publique & pour lui que les préjugés qui existent contre la ci-devant noblesse, lui aeynt constamment imposé silence à la tribune. Il craignoit que cette qualification ne nuisit aux opinions qu'il auroit pu émettre; & malgré toutes les instances de ses collègues, il se refusa toujours à monter à la tribune. Il étoit fait pour y briller, car il étoit né orateur, & aux talens qui le constituent, il joignoit une pénétration vive & une connoissance profonde des hommes. Il avoit une droiture de raison qui le faisoit toujours tendre au vrai. Tel a été l'homme dont la perte est une véritable calamité publique; & les circonstances qui l'ont accompagnée, ajoutent encore à nos regrets.

Le conseil ordonne l'impression de cet éloge.

Les conseil a validé les opérations des assemblées meres de la Haute-Vienne et des Landes.

Séance du 22 floréal.

Le conseil a procédé à la formation de la liste de dix candidats pour la place qui vaquera au directoire exécutif au premier prairial.

Trois citoyens ont seulement obtenu la majorité: le nombre des votans étoit de 420.

Lefevre, général de division, a eu . . . 338 voix.

Sieyes . . . . . 236

Duval, ministre de la police . . . . . 216

On procédera demain au deuxième scrutin.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 22 floréal.

Cretet fait approuver une résolution du 14 floréal, qui simplifie les formalités à remplir par les créanciers de l'état pour toucher leurs inscriptions.

Le conseil reçoit une résolution d'hier, par laquelle le

corps législatif dénonce à tous les peuples l'assassinat de nos ministres à Rastadt.

Lemercier, en approuvant cette résolution, desireroit qu'elle contiât d'autres dispositions, sur-tout relativement aux finances, & que par un exemple généreux les premiers pouvoirs de l'état fissent renaitre le patriotisme libéral dont les effets ont été si puissans pendant la guerre de la révolution. Il auroit voulu qu'on eût mis une taxe sur tous les traitemens publics, de maniere que tous ceux qui sont payés par la nation, depuis le premier fonctionnaire jusqu'au dernier employé, subissent une réduction qui serviroit aux dépenses des armées.

Le conseil ordonne l'impression du discours de Lemercier & approuve la résolution.

Il approuve ensuite une résolution du 21 ventôse, qui établit un tribunal de commerce à Avallon, département de l'Yonne.

Nota. Le dernier paragraphe du discours du citoyen Garat étant inexact & inintelligible dans notre feuille d'hier, nous le rétablissons ici:

« Rendons toute notre confiance à ces doctrines sublimes d'administration; de contribution, d'instruction que le génie avoit découvert même sous la monarchie, & que dans la république, je ne sais quel mauvais esprit, qui semble vouloir tout abaisser & tout rétrécir lorsqu'il faudroit tout élever, tout agrandir, nous a fait abandonner avec un dédain insensé, pour leur préférer des systèmes d'une économie ruineuse & d'une honteuse fiscalité. Qu'au nom de la république, il soit ordonné à tous ceux qui se sont condamnés à une retraite & à un repos volontaire, d'en sortir: puisque leurs noms sont fameux par des victoires, il ne leur est plus permis de ne pas vaincre; & il n'est pas permis de ne pas les appeler à la tête de nos légions. »

Bourse du 22 floréal.

Amsterdam . . . . . 61 $\frac{3}{4}$ , 62 $\frac{3}{4}$ .	Rente prov . . . . . 10 f. 63 c.
Idem cour . . . . . 57 $\frac{1}{2}$ , 58 $\frac{5}{8}$ .	Tiers consol . . . . . 1 f. 10 c.
Hambourg. 194 $\frac{1}{2}$ à 195, 192.	Bons $\frac{2}{3}$ . . . . . 1 f. 10 c.
Madrid . . . . .	Bons $\frac{1}{2}$ . . . . .
Mad. effec . . . . . 14 f. 67 c.	Bons $\frac{1}{4}$ . . . . .
Cadix . . . . .	Bons des 6 der. mois de l'an 6,
Cad. effec . . . . . 14 f. 67 c.	85 f.
Gènes . . . . . 99, 97.	Action de 50 fr. de la caisse
Livourne . . . . . 107, 106.	des rentiers . . . . .
Bâle . . . . . 1 b, pair.	Or fin . . . . . 106 f.
Lausanne . . . . . $\frac{1}{4}$ per.	Ling. d'arg . . . . . 50 f. 75 c.
Milan . . . . . 53.	Portugaise . . . . . 97 f. 63 c.
Geneve . . . . .	Piastre . . . . . 5 f. 43 c.
Lyon . . . . . pair 15 j.	Quadruple . . . . . 92 f.
Marseille . . . . . pair 15 j.	Ducat d'Hol . . . . . 11 f. 75 c.
Bordeaux . . . . . pair 15 j.	Guinée . . . . . 25 f. 50 c.
Montpellier . . . . . pair 15 j.	Souverain . . . . . 35 f. 13 c.
Esprit $\frac{5}{8}$ , 380 à 390 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 f. — Rochelle 22 d. . . . . — Cognac 22 d. 350 fr.	
— Huile d'olive, 1 fr 10 c. — Café Martiniq., 3 fr. 45 à 50 c.	
— Idem St-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 70 c. — Savon de Mars., 1 f. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	

A. FRANÇOIS.